

## La diversité artistique et culturelle de proximité en danger !

Monsieur le Préfet de Région,  
Messieurs les Préfets,

Le 29 février 2008

Monsieur le Préfet,

Nous, publics, amateurs, artistes, compagnies, lieux, associations, professionnels syndiqués et fédérés du spectacle vivant, des arts et de la culture, nous vous alertons sur les dangers réels qui pèsent sur la diversité culturelle, consécutifs aux baisses annoncées sur les programmes 131 (Création) et 224 (Transmission des savoirs et démocratisation de la culture) du ministère de la Culture et de la Communication.

Ces baisses de crédits allant de 5% à 100% touchent des milliers d'équipes artistiques du spectacle vivant, mais aussi du multimédia, cinéma et de l'audiovisuel, de la lecture et même du patrimoine. Alors que le régime d'intermittence du spectacle se durcit, ce sont maintenant les employeurs culturels qui sont mis en danger. La précarité vécue par quantité d'entreprises artistiques et culturelles n'y survivra pas.

C'est dans ce contexte que nous avons invité à la mobilisation, dans un principe de solidarité, et dans le but de vous montrer notre volonté de contribuer au mieux à l'évolution des politiques publiques.

Aussi, afin d'anticiper et d'infléchir les conséquences désastreuses des arbitrages en cours, nous demandons collectivement :

- le rétablissement des lignes 131 et 224 au même niveau que celui de 2007
- l'arrêt immédiat des baisses budgétaires annoncées par l'Etat dans le domaine culturel
- la concrétisation d'une politique ambitieuse, innovante et démocratique, prenant en compte l'ensemble des acteurs
- la mise en place d'espaces de concertations en région

Les « Entretiens de Valois » sont un élément d'apaisement politique en période pré-électorale qui ne doivent pas masquer l'urgence de la situation.

Les arbitrages budgétaires ont été décidés avant même que la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) ait livré ses conclusions, et que les groupes de travail des « Entretiens de Valois » amorcés le 11 février sous l'égide de Madame la ministre de la Culture et de la Communication aient rendu leurs préconisations.

Nous estimons que seule la concertation permettra d'accompagner au mieux les situations les plus délicates, de façon collective et solidaire. Il s'agit de notre avenir et nous exigeons d'être informés sur l'évolution de vos arbitrages en toute transparence.

Souhaitant retenir votre intérêt, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre engagement déterminé.

Les organisations signataires :

### **Organisations professionnelles nationales de l'UFISC représentées en région :**

Fédérations et Syndicats de l'Ufisc

SCC : Syndicat du cirque de création

Fédération des arts de la rue

Fédurok

FSJ

SMA : syndicat des musiques actuelles

Le CITI : centre international pour le théâtre itinérant

Le réseau Chainon

**Signature et tampon de la structure:**

**Des artistes, publics, responsables associatifs...**

**Copie à : Monsieur le directeur de la DRAC**